

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HARDER

Page: 1

Date de compilation: 28-06-2017

N° révision: 1

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: HARDER

Code stock: 5833-5835

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Utilisez Revêtements: Durcisseur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ProPart International B.V.

Molenakker 3

Reuver

5953 TW

The Netherlands

Tél: +31 (0) 77 476 2368

Fax: +31 (0) 77 476 2424

Email: info@propart-international.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): Pour toute information urgente, appeler ORFILA +33 14 542 5959 (24 heures par jour).

www.centres-antipoison.net.

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Flam. Liq. 3: H226; Skin Sens. 1: H317; STOT SE 3: H336; Aquatic Chronic 3: H412; -: EUH204

Effets indésirables: Liquide et vapeurs inflammables. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH204: Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Pictogrammes de danger: GHS02: Flamme

GHS07: Point d'exclamation

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HARDER

Page: 2



Mentions d'avertissement: Attention

Conseils de prudence: P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P403+233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

ACÉTATE DE N-BUTYLE

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
204-658-1	123-86-4	-	Flam. Liq. 3: H226; STOT SE 3: H336; -: EUH066	40.000%

POLY(HEXAMETHYLENE DIISOCYANATE)

-	28182-81-2	-	Eye Irrit. 2: H319; Skin Sens. 1: H317	30.000%
---	------------	---	--	---------

XYLENE

215-535-7	1330-20-7	-	Flam. Liq. 3: H226; Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H312; Skin Irrit. 2: H315	5.000%
-----------	-----------	---	---	--------

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE)

265-199-0	64742-95-6	-	Asp. Tox. 1: H304; Flam. Liq. 3: H226; STOT SE 3: H335; Aquatic Chronic 2: H411	5.000%
-----------	------------	---	---	--------

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HARDER

Page: 3

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

203-603-9	108-65-6	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Liq. 3: H226	5.000%
-----------	----------	---	--------------------	--------

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Utilisez un nettoyant pour la peau approuvée.

Contact avec les yeux: Enlever les lentilles de contact. Ensure adequate flushing of eyes by separating eyelids with the fingers.

Ingestion: Appelez un docteur immédiatement. Ne pas provoquer le vomissement.

Inhalation: Fournir de l'air frais. En cas de réclamation, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Un contact répété ou prolongé avec la préparation, l'élimination de la graisse naturelle de la peau ont pour effet d'entraîner une inflammation de la peau non-allergique, et l'absorption par la peau. Les symptômes et les signes des maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Contact avec les yeux: Si éclaboussé dans les yeux, l'irritation et des dommages réversibles peut entraîner.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

Inhalation: Exposition professionnelle peut de plus avoir des effets néfastes sur la santé: irritation des muqueuses et les voies respiratoires et des effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central. les symptômes peuvent inclure une irritation des muqueuses et des voies respiratoires et des effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux. Traiter de façon symptomatique. Ne jamais faire quoi que ce soit une personne inconsciente par la bouche. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Mousse résistante à l'alcool. Ne pas utiliser d'eau. Sable ou de terre. Poudres de CO2

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HARDER

Page: 4

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques. Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux. Les vapeurs dans l'air peuvent former un mélange explosif avec l'air. Retirer toutes les sources d'inflammation.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, tels que le sable, la terre, la vermiculite et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13).

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Voir la section 7 pour des informations sur la manipulation sans danger. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air. Manger, boire, fumer et de stockage des aliments est interdite dans le espace de travail. Gardez les sources d'inflammation à l'écart. Protéger contre les charges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Afin d'éliminer l'électricité statique pendant le transport, le récipient doit être mis à la terre et relié au récipient au moyen d'une sangle de liaison. Les opérateurs devraient porter des chaussures et des vêtements antistatiques et les sols devraient être de type conducteur. Si les travailleurs, même si

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HARDER

Page: 5

elles ne sont pas eux-mêmes engagés dans le traitement du produit, sont dans une cabine de pulvérisation, la ventilation doit être présent pour toutes les particules de pulvérisation et les vapeurs de solvant. Dans ces circonstances, ils doivent porter un bonnet d'air frais pendant le processus de pulvérisation au moment où la concentration est inférieure à la valeur TLV. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le plancher. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Non-fumeur Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Tenir à l'écart des alcalis, des substances comburantes, des acides. Ne pas jeter dans les égouts. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	710 mg/m ³	940 mg/m ³	-	-

XYLENE

FR	435 mg/m ³	650 mg/m ³	-	-
----	-----------------------	-----------------------	---	---

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

EU	275 mg/m ³	550 mg/m ³	-	-
----	-----------------------	-----------------------	---	---

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Lorsque cela est possible ce qui devrait être atteint grâce à l'utilisation de la ventilation locale et une bonne agzuiqcapaciteit générale. Si ceux-ci ne suffisent pas à maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvant inférieures à la limite de oeeps-exposition des agriculteurs, une protection respiratoire approprié devrait être porté.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence. Si les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HARDER

Page: 6

doivent être des masques appropriés et certifiés. Le ponçage à sec d'une couche de peinture ou d'usinage avec des brûleurs et/ou soudage des objets revêtus, peuvent entraîner des poussières nocives et/ou de vapeurs. Si possible, la préférence doit être donnée à l'abrasion humide. En cas d'exposition intensive ou prolongée ou de faible pollution, utilisez un dispositif de protection respiratoire autonome

Protection des mains: Gants de protection. Pour toute manipulation prolongée ou répétée, utiliser des gants de protection appropriés (EN375). Type: Nitrile.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate. Utiliser une protection oculaire (EN166) contre les projections de liquide.

Protection de la peau: Vêtement de protection. Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.

Environnementaux: Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Voir aussi l'article 7 et 12.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Transparent.

Odeur: Odeur caractéristique

Solubilité dans l'eau: Insoluble

Pt d'éclair °C: >+23

Densité relative: 0,97 +/- 0,05 (20°C)

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HARDER

Page: 7

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques. monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et oxydes d'azote.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité:

Voie	Espèce	Essai	Valeur	Unités
108-65-6	-	-	-	-
ORAL	RAT	LD50	>10000	mg/kg
1330-20-7	-	-	-	-
DERMAL	RBT	LD50	>4350	mg/kg
123-86-4	-	-	-	-
DERMAL	RBT	LD50	141400	mg/kg
64742-95-6	-	-	-	-
ORAL	RAT	LD50	>3500	mg/kg
28182-81-2	-	-	-	-
DERMAL	RBT	LD50	600	mg/kg

Ingrédients dangereux:

ACÉTATE DE N-BUTYLE

ORL	MUS	LD50	6	gm/kg
ORL	RAT	LD50	10768	mg/kg

XYLENE

ORL	MUS	LD50	2119	mg/kg
ORL	RAT	LD50	4300	mg/kg
SCU	RAT	LD50	1700	mg/kg

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE)

ORL	RAT	LD50	8400	mg/kg
-----	-----	------	------	-------

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

IPR	MUS	LD50	750	mg/kg
ORL	RAT	LD50	8532	mg/kg

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HARDER

Page: 8

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	-	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Un contact répété ou prolongé avec la préparation, l'élimination de la graisse naturelle de la peau ont pour effet d'entraîner une inflammation de la peau non-allergique, et l'absorption par la peau. Les symptômes et les signes des maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Contact avec les yeux: Si éclaboussé dans les yeux, l'irritation et des dommages réversibles peut entraîner.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

Inhalation: Exposition professionnelle peut de plus avoir des effets néfastes sur la santé: irritation des muqueuses et les voies respiratoires et des effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central. les symptômes peuvent inclure une irritation des muqueuses et des voies respiratoires et des effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité:

Espèce	Essai	Valeur	Unités
CAS 108-65-6	-	-	-
Daphnia magna	48H EC50	>500	mg/l
CAS 1330-20-7	-	-	-
Daphnia magna	24H EC50	150	mg/l
CAS 123-86-4	-	-	-
Daphnia magna	24H EC50	73	mg/l
CAS 64742-81-2	-	-	-
Daphnia magna	24H EC50	170	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HARDER

Page: 9

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Donnée non disponible.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. La classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: PEINTURES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: D/E

Catégorie de transport: 3

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Le produit est classé et étiqueté pour la fourniture conformément à la directive 1999/45 / CE. La FS est faite conformément au Conseil de l'UE le règlement (CE) n °. 1907/2006 (REACH). Conformément à la directive européenne 2004/42 / CE, 2004/42 / IIA (i) (500) 500.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HARDER

Page: 10

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

- Phrases de rubrique 2 et 3:** EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH204: Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312: Nocif par contact cutané.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332: Nocif par inhalation.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Désistement juridique:** Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

